

Bulletin des Adjudications

Publication du Service Fédéral e-Procurement SPF P&O - 51, rue de la Loi <u>B-1040 Bruxelles</u>

e.proc@publicprocurement.be www.publicprocurement.be

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel: Smals Code d'identification national:

Adresse postale: avenue Fonsny 20

Localité/Ville: Bruxelles Code postal: 1060

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Smals Téléphone: +32 27875898

À l'attention de: Christophe Stoquart

Courrier électronique Smals-BB-001-010-2013@smals.be Fax: +32 25111242

(e-mail):

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL):

Adresse du profil d'acheteur (URL):

Accès électronique à l'information (URL):

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique (URL):

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

auprès du ou des points de contact susmentionnés

O Autre: (compléter l'annexe A.I)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus

auprès du ou des points de contact susmentionnés

O Autre: (compléter l'annexe A.II)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

auprès du ou des points de contact susmentionnés

O Autre: (compléter l'annexe A.III)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales
- Agence/office national(e) ou fédéral(e)
- Autorité régionale ou locale
 Agence/office régional(e) ou local(e)

- Organisme de droit public
- Institution/agence européenne ou organisation internationale
- Autre: (veuillez préciser)

	Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.
I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE (dans le cas d'un avis publi	ié par un pouvoir adjudicateur)
☐ Services généraux des administrations publiques	☐ Logement et équipements collectifs
☐ Défense	☐ Protection sociale
☐ Ordre et sécurité publics	☐ Loisirs, culture et religion
☐ Environnement	☐ Éducation
☐ Affaires économiques et financières	☐ Autre: (veuillez préciser)
☐ Santé	
,	
I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D	D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: O oui O non (si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Services de nettoyage de vitres et d'aide à la cafétéria

II.1.2) Type c	ie marché	é et lieu (d'exécution,	de livrais	on ou de	prestation
--------	----------	-----------	-------------	--------------	------------	----------	------------

(Ne choisir qu'une seule catégorie – tra de votre marché ou de vos achats)	avaux, fournitures	ou services –	correspondant le plus à l'objet spécifique	
○ Travaux	○ Fournitures		Services	
☐ Exécution	Achat		Catégorie de services nº: 14	
☐ Conception et exécution	○ Crédit-bail		Voir l'annexe C1 pour les catégories	
☐ Exécution, par quelque	Location		de services	
moyen que ce soit, de travaux	○ Location-vente			
répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur	O Plusieurs de	e ces formes		
Lieu principal d'exécution des travaux Belgique	, de livraison des	fournitures ou	de prestation des services:	
Code NUTS: BE				
II.1.3) Information sur le marché public □ L'avis concerne un marché public □ L'avis concerne la mise en place d'u □ L'avis concerne la mise en place d'u II.1.4) Information sur l'accord-cadre ○ Accord-cadre avec plusieurs opé Nombre	un système d'acqu un accord-cadre e (le cas échéant)	uisition dynam		
ou (le cas échéant)nombre maxima à l'accord-cadre envisagé	ou (le cas échéant)nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé			
Durée de l'accord-cadre				
Durée en années: 4		ou en mois:		
Justification d'un accord-cadre dont la	durée dépasse la	a durée maxin	nale de sept ans:	
Estimation de la valeur totale des échéant, en chiffres uniquement)	acquisitions pou	ır l'ensemble	de la durée de l'accord-cadre (le cas	
Valeur estimée hors TVA:			Monnaie:	
ou fourchette: entre et	et		Monnaie:	
Fréquence et valeur des marchés à	attribuer: <i>(si elles</i>	s sont connues	5)	

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le marché vise un accord-cadre pour des services de nettoyage de vitres ainsi que des services d'aide à la cafétéria.

Le marché est divisé en deux lots :

- · Lot 1 : Nettoyage des vitres
- · Lot 2 : Aide à la cafétéria

Monnaie:

Monnaie:

Services de nettoyage de vitres et d'aide à la cafétéria

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	90911300	
Objet(s) supplémentaire(s)	55330000	

cappioiniontaino(c)			
II.1.7) Marché couvert par ○ oui ○ non	l'accord sur les marchés p	publics (AMP)	
II.1.8) Division en lots (pou de lots) ● oui Onon	ır fournir des précisions con	ncernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois	s qu'il y a
Dans l'affirmative, les offre	s doivent être soumises pou	our (ne cocher qu'une seule case):	
O un seul lot			
un ou plusieurs lots			
O tous les lots			
II.1.9) Des variantes seron ○ oui ● non	t prises en considération		
II.2) QUANTITÉ OU ÉTEND	UE DU MARCHÉ		

II.2.2) Information sur les options (le cas échéant)

(le cas échéant, en chiffres uniquement) Valeur hors TVA:

et

Options

oui

non

ou fourchette: entre

(si oui) description de ces options:

La troisième et la quatrième année de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de cette option sont reprises dans le cahier spécial des charges.

Le soumissionnaire indiquera comme option tous les services qui pourraient être utiles pendant la durée de l'accord-cadre.

II.2.1) Quantité ou étendue globale (y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options)

(si elles sont connues) calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

II.2.3) Reconduction (le cas échéant)

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction O oui O non

Nombre de reconductions éventuelles: (si elles sont connues) ou fourchette: entre et

(si elles sont connues) dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:

en mois: ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
<i>ou</i> Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Voir cahier spécial des charges

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Voir cahier spécial des charges

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

© oui O non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

Voir cahier spécial des charges

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :
- o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales ;
- o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
- o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'A.R. du 08/01/1996.
- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les trois dernières années. L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par lot, le soumissionnaire:

- Indiquera la liste des principales prestations similaires les services demandés. effectuées au cours des trois dernières années, indiquant :
- le montant,
- la date,
- une description de la mission,
- leurs destinataires publics ou privés,
- les coordonnées d'une personne de contact.
- Transmettra une déclaration mentionnant le nombre de travailleurs en charge des services demandés au moment de la remise de l'offre.
- décrira l'infrastructure technique de sa société, des mesures qu'elle met en œuvre et les possibilités offertes permettant de garantir l'exécution du marché. Un soumissionnaire peut, par lot, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):

Par lot, les références doivent être en adéquation avec les services demandés

III.2.4) Marchés réservés (le cas échéant)

	Le marché	est réservé	à des	ateliers	protégés
--	-----------	-------------	-------	----------	----------

☐ Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière ○ oui ● non

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

O oui O non

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

Ouverte	
○ Restreinte	
O Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
○ Négociée	Des candidats ont déjà été sélectionnés ○ oui ○ non
	Dans l'affirmative , indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations
O Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
O Dialogue compétitif	

	•		
11 / A1	ADITEDEA	D'ATTRIBUTION	
IV /I	CRITERES	II ALIRIBILION	u

IV.2.1) Critères d'attribution	[cocher la ou les case	(s) concernée	(s)]
--------------------------------	------------------------	---------------	------

Prix le plus bas

ou

- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction
 - O des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
 - O des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

O oui ● non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (le cas échéant)

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (le cas échéant) Smals-BB-001-010-2013-F02 0

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

O oui O non

Dans l'affirmative,

O Avis de préinformation	O Avis sur un profil d'acheteur	
Numéro d'avis au JO:	du	(jj/mm/aaaa)
O Autres publications antérieures (le ca	s échéant)	

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (dans le cas d'un dialogue compétitif)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents						
Date 26/09/2013 (jj/mm/aaaa) Heure 14:00						
Documents payants ○ oui						
Dans l'affirmative, prix (en chiffres uniquement): Monnaie:						
Conditions et mode de paiement:						

offres.

Services de nettoyage de vitres et d'aide à la cafétéria

IV.3.4	l) Dat	e limi	ite de	réce	ption	des c	ffres	ou d	es de	mand	les de	parti	cipat	ion					
Date	26/09	9/2013	3 (jj/	mm/a	aaa)	Не	eure 1	4:00											
IV.3.6	S) LAI	NGUE	(S) P	OUV	ANT Ê	TRE	UTILI	SÉE(S) DA	NS L	OFFR	RE OU	LA	DEMA	NDE	DE P	ARTIC	CIPAT	ION
		es lar (s) off	•		elles c e l'UE	de l'UE	Ē												
ES	cs	DA	DE	ET	EL	EN	FR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	sv
							\boxtimes						\boxtimes						
□ Aι	utre:																		
IV.3.7	•	ai mir	nimur	n per	ndant	leque	el le s	oumi	ssion	naire	est te	enu d	e mai	nteni	r son	offre	(proc	édure	•
Jusq	u'au:		(jj/	mm/a	aaa)														
ou D	urée e	en mo	is: 6					ou e	n jours	s: (à	compt	er de	la dat	e limi	te de	récep	tion d	es offi	res)
IV.3.8	B) Mo	dalité	s d'o	uvert	ure de	es off	res												
Date	26/09	9/2013	3 (jj/	mm/a	aaa)	He	eure 1	4:00											
Lieu	(le ca	s éche	éant):	Aven	ue Fo	nsnv	20 à E	3-106	0 Bru	xelles									

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres (le cas échéant) oui O non

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

Le cahier spécial des charges peut être :

- demandé via l'adresse suivante : Smals-BB-001-010-2013@Smals.be;
- téléchargé en cliquant le document " Cahier spécial des charges Bijzonder bestek " qui se trouve dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce cahier spécial des charges sur e-notification (https://enot.publicprocurement.be).

Les questions éventuelles des candidats seront posées par mail à l'attention de Monsieur C. Stoquart, seule l'adresse Smals-BB-001-010-2013@Smals.be peut être utilisée. Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 6 septembre 2013.

Les réponses aux questions reçues seront envoyées par mail le 18 septembre 2013 à tous les candidats ayant fait la demande du cahier spécial des charges à l'adresse Smals-BB-001-010-2013@Smals.be. Les réponses seront également disponibles dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce cahier spécial des charges sur e-notification (https://enot.publicprocurement.be).

Lot 1: visite obligatoire de sites (voir cahier spécial des charges)

Les dates suivantes sont actuellement prévues :

- Mercredi 21 août 2013
- Mercredi 28 août 2013
- Mercredi 4 septembre 2013

Smals a entamé cette procédure de marchés publics afin de placer ce marché pour son propre besoin.

Néanmoins, en tant qu'autorité adjudicatrice, Smals agit, pour ce marché, comme centrale de marchés au sens de l'article 2, 4° de la loi relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services du 15/06/2006 et ce, vis-à-vis de toutes les autorités adjudicatrices fédérales de droit public, de Smals ainsi que des membres (et des membres des membres) de Smals (actuels et futurs).

Pour relever de la notion d'autorité adjudicatrice fédérale de droit public, une autorité doit :

- être une autorité adjudicatrice, c'est-à-dire une autorité dont les accords qu'elle conclut avec des tiers pour l'acquisition de travaux, de fournitures ou de services tombent en principe dans le champ d'application de la législation des marchés publics (loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics);
- être une autorité adjudicatrice de droit public, c'est-à-dire une autorité adjudicatrice créée par ou en vertu d'une législation particulière ;
- être une autorité adjudicatrice fédérale de droit public, c'est-à-dire une autorité adjudicatrice de droit public créée par ou en vertu d'une législation fédérale particulière.

Un apercu des autorités adjudicatrices qui sont membres de Smals est disponible sur le site www.smals.be.

La remise d'une offre implique l'accord du candidat/soumissionnaire quant à la possibilité pour les autorités adjudicatrices susmentionnés de placer, en cas d'attribution, des marchés fondés sur cet accord-cadre auprès de ce dernier.

Dans tous les cas et à l'égard de tous les intéressés, la responsabilité de Smals se limite exclusivement à l'exécution correcte d'une procédure de marchés publics et, le cas échéant, à la décision d'attribution prise par elle. Les éventuels marchés fondés sur cet accord-cadre qui, conformément à ce qui est décrit ci-dessus, seront placés directement par un tiers (c'est-à-dire une autre autorité adjudicatrice que Smals) auprès d'un soumissionnaire choisi, seront placés et exécutés selon les mêmes modalités que celles applicables aux marchés fondés sur cet accord-cadre, placés par Smals.

Cela vaut sans préjudice des modalités qui peuvent être adaptées par le tiers, exclusivement à cause des conséquences pratiques du placement par ce tiers et de l'exécution pour ce tiers (Ex. : la place de la livraison, la personne en charge du contrôle, ...).

Afin de permettre à Smals de prendre connaissance de l'application de cette disposition, le soumissionnaire choisi transmettra à Smals, à la fin de chaque trimestre, un récapitulatif des marchés fondés sur cet accord-cadre passés directement par des tiers.

Ce récapitulatif reprendra l'identité du donneur d'ordre, l'objet du marché fondé sur cet accord-cadre, le montant de la commande et la date de livraison.

Le soumissionnaire choisi accordera sa collaboration à chaque demande d'information complémentaire émanant de Smals et concernant ces marchés fondés sur l'accord-cadre.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Adresse postale: Code postal: Localité/Ville: Téléphone: Pays: Courrier électronique Fax: (e-mail): Adresse internet (URL): Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant) Nom officiel: Adresse postale: Code postal: Localité/Ville: Téléphone: Pays: Courrier électronique Fax: (e-mail): Adresse internet (URL):

VI.4.2) Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel:	
Adresse postale:	
Localité/Ville:	Code postal:
Pays:	Téléphone:
Courrier électronique (e-mail):	Fax:
Adresse internet (URL):	

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

28/06/2013 (jj/mm/aaaa)

ANNEXE B

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT Nº: 1 INTITULÉ: Nettoyage des vitres

1) DESCRIPTION SUCCINCTE:

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	90911300	

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE:

(le cas échéant, en chiffres un	iquement)Valeur hors TVA:	Monnaie:
ou fourchette: entre	et	Monnaie:

4) DURÉE DU MARCHÉ OU DATES DE DÉBUT/D'ACHÈVEMENT: (le cas échéant)

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

5) INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES LOTS:

ANNEXE B

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT Nº: 2 INTITULÉ: Aide à la cafétéria

1) DESCRIPTION SUCCINCTE:

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (le cas échéant)
Objet principal	55330000	

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE:

(le cas échéant, en chiffres u	uniquement)Valeur hors TVA:	Monnaie:
ou fourchette: entre	et	Monnaie:

4) DURÉE DU MARCHÉ OU DATES DE DÉBUT/D'ACHÈVEMENT: (le cas échéant)

Durée en mois	<i>ou</i> en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

5) INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES LOTS: